



Composition pénale et casier judiciaire

Par **JUUU16**, le **21/03/2015** à **18:18**

Bonjour,

J'ai eu une amende par composition pénale en décembre 2011. J'ai payé l'amende en juin 2012.

Je voudrais savoir si la composition pénale est inscrite au casier judiciaire n° 2 et, si oui, à quelle date sera-t-elle effacée ?

Merci.